

Printemps de Bourges 2023



Les festivals de musiques actuelles en France en 2022

Caractéristiques et évolutions budgétaires entre 2019 et 2022

Le Centre national de la musique présente une nouvelle version de l'étude sur les indicateurs économiques des festivals en réponse à l'alerte de nombre d'organisateur sur les évolutions rapides et profondes de la structure budgétaire de leur manifestation.

Objectifs de l'étude

Construire un panel de festivals le plus représentatif possible pour analyser les évolutions 2019-2022

Evaluer la fragilité des équilibres financiers des festivals soutenus par le CNM dans un contexte d'augmentation des coûts

Brosser un portrait des festivals du panel et montrer leur diversité (saisonnalité, durée, programmation, fréquentation, etc.)

Les thématiques couvertes par cette étude :

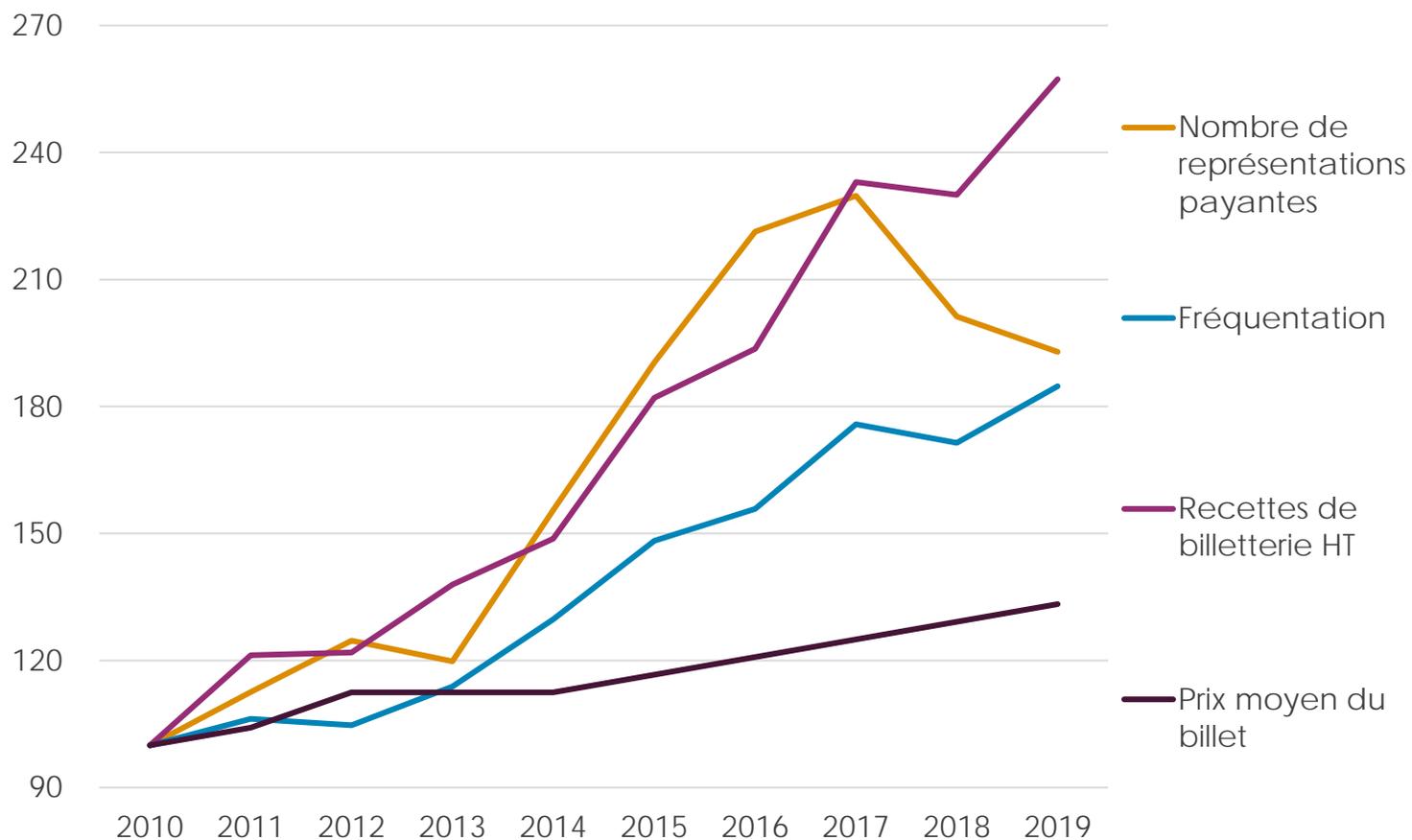
- Les variations de fréquentation et de prix moyen du billet
- L'évolution des charges artistiques et du montant moyen de contrat de cession et d'engagement
- Les augmentations de budget liées à l'inflation : prix du matériel, coûts de l'énergie, sécurité
- La structuration des recettes propres et des recettes issues des partenaires privés et mécènes
- L'évolution du financement par les organismes publics et professionnels

Centre national
de la musique



Éléments de cadrage

Festivals : les indicateurs de la diffusion en hausse sur les 10 dernières années



Base 100 en 2010

Depuis 2010, la **tendance à la hausse se confirme** sur l'ensemble des indicateurs.

En 2019 (année de référence avant la crise sanitaire), les festivals représentaient 25 % du total de la fréquentation des spectacles musicaux (7,5 millions d'entrées) et 22 % du total de la billetterie (215 M€).

L'augmentation du prix moyen du billet et des recettes de billetterie est plus forte en contexte festivals que pour le reste de la diffusion et illustre leur poids croissant dans la filière.

L'année 2022 marque un début de reprise après deux années de restrictions liées à la crise sanitaire

Les estimations réalisées sur la diffusion en 2020 ont fait apparaître que les festivals avaient été particulièrement pénalisés par la crise sanitaire. Ainsi, la baisse des recettes de billetterie est évaluée à -98 % pour les festivals contre -78 % pour les autres représentations.

Mécaniquement, l'année 2021 s'inscrit dans la continuité de la séquence de crise débutée en 2020. Certains organisateurs ont mis en place des éditions « spéciales » avec une capacité d'accueil réduite notamment lorsque d'autres ont été contraints d'annuler leurs événements. Les comportements d'achats des publics ont aussi évolué sur cette période (dernière minute, no show).

Le CNM a soutenu les organisateurs de festivals lors de la crise sanitaire via différents dispositifs dont notamment, en 2021, le fonds exceptionnel de soutien aux Festivals qui a permis de soutenir 317 manifestations pour près de 20 M€.

En 2022 la situation des festivals reste très contrastée entre records d'audience et baisse de fréquentation (voire annulation).

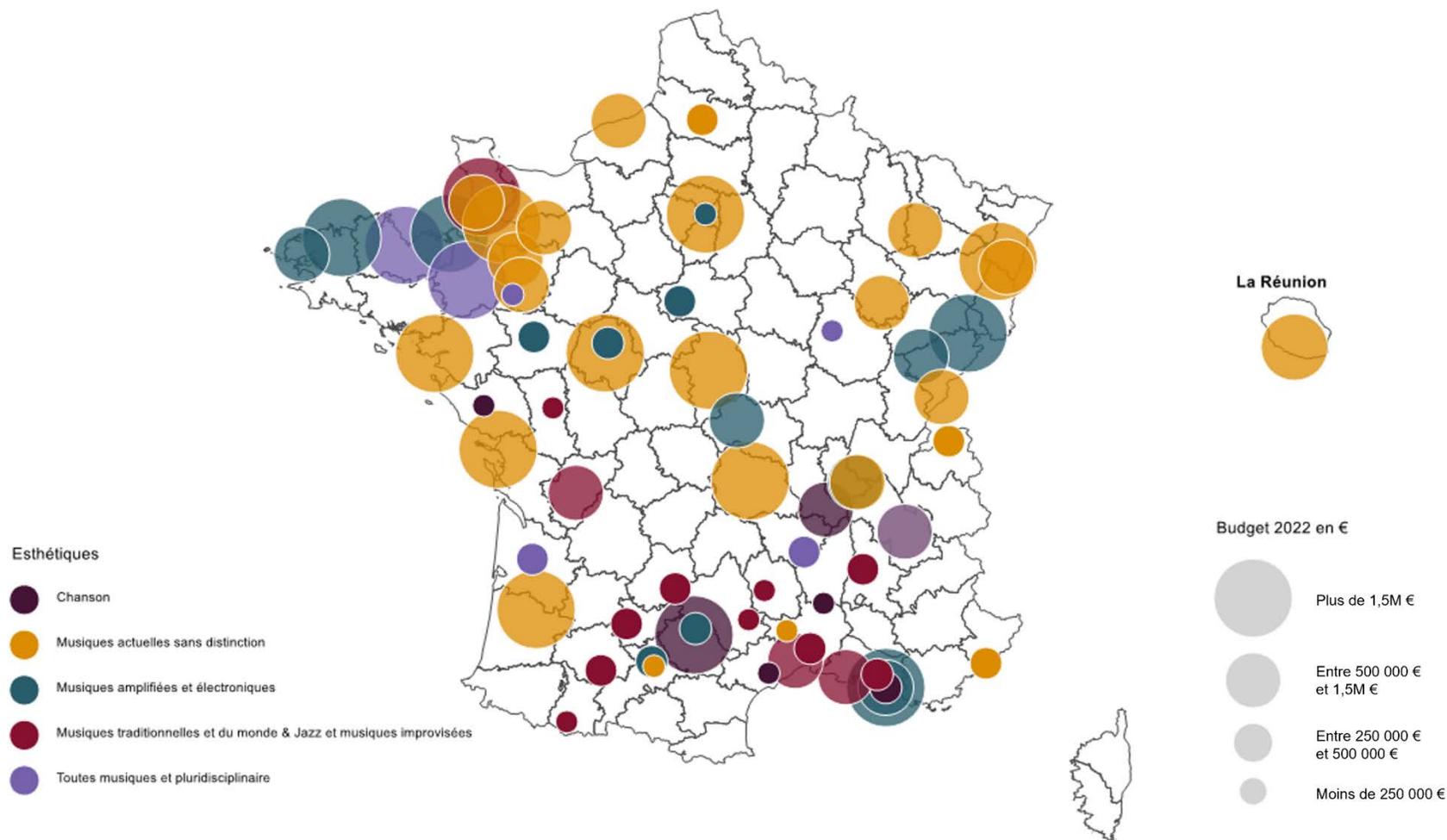
Le CNM a accordé 4,5 M€ à 155 manifestations dans le cadre de l'aide sélective spécifique aux festivals, sans oublier le Fonds de relance pour l'ensemble des acteurs du spectacle vivant (75 M€), ainsi que les aides transversales dont peuvent bénéficier ces manifestations (égalité femmes-hommes, innovation, développement des entreprises, transition écologique).



Panel de l'étude

Principales caractéristiques

Le panel des 68 festivals étudiés sur 2019-2022



Caractéristiques du panel

Au moins une partie de la billetterie payante

Budget supérieur ou égal à 80 000 €

Une dizaine d'artistes au minimum dans la programmation

Majoritairement portés par des acteurs privés, en grande partie associatifs

Régulièrement soutenus par des partenaires publics et des organismes professionnels

Principaux indicateurs sur l'année 2022

Caractéristiques du panel

23

nombre d'éditions en moyenne

43

groupes programmés en moyenne

9 144 €

de contrat de cession / d'engagement moyen par groupe programmé

+8 %

+13 %

32 €

de prix moyen du billet

16 638

entrées payantes en moyenne

1 487 K€

de budget total moyen, 743 K€ de budget médian

+10 %

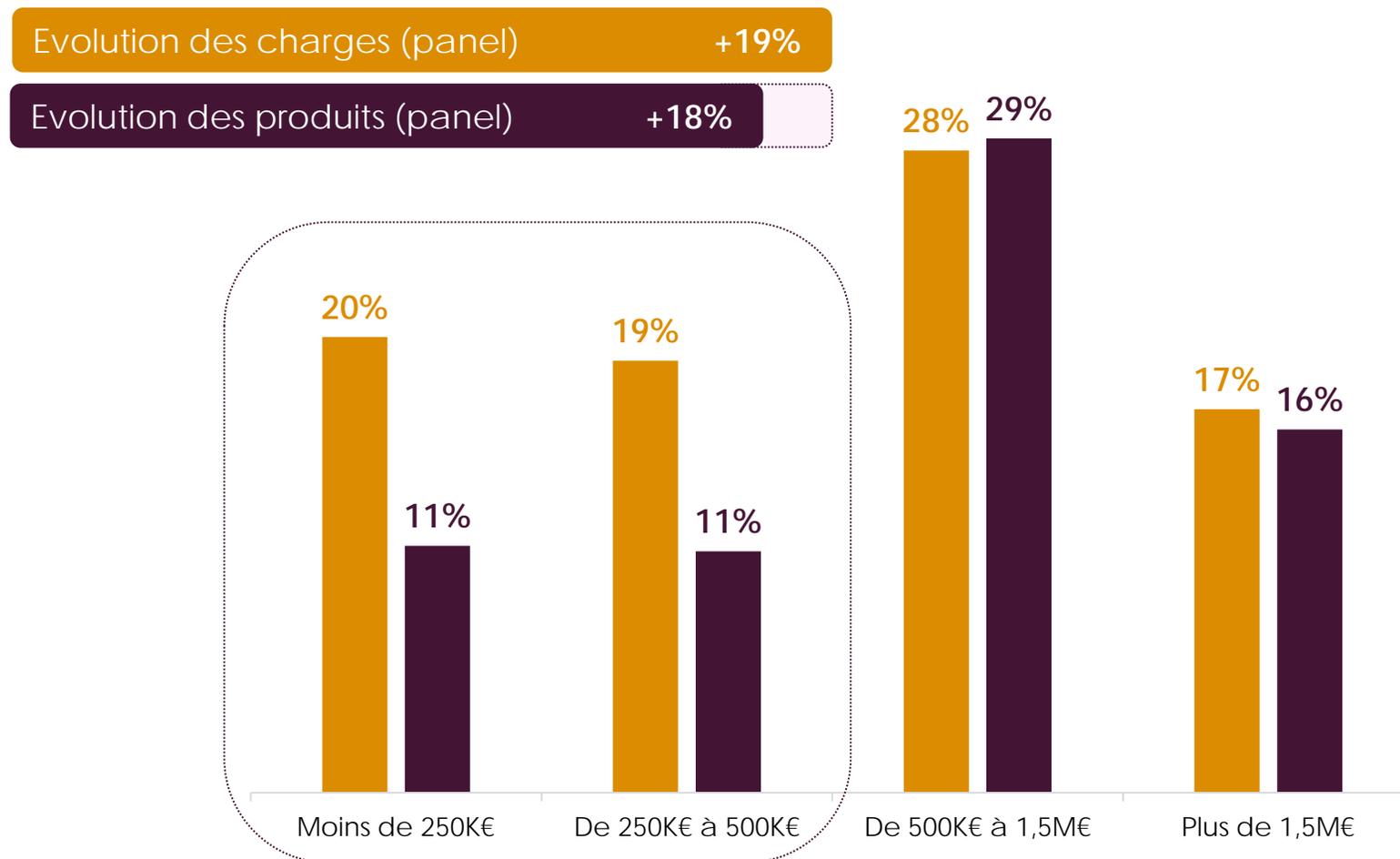
-5 %

+19 %

Principaux indicateurs sur l'année 2022 et évolutions par rapport à 2019



Hausse généralisée des budgets des festivals entre 2019 et 2022 : une augmentation des produits (+18%) moins importante que celle des charges (+19 %)



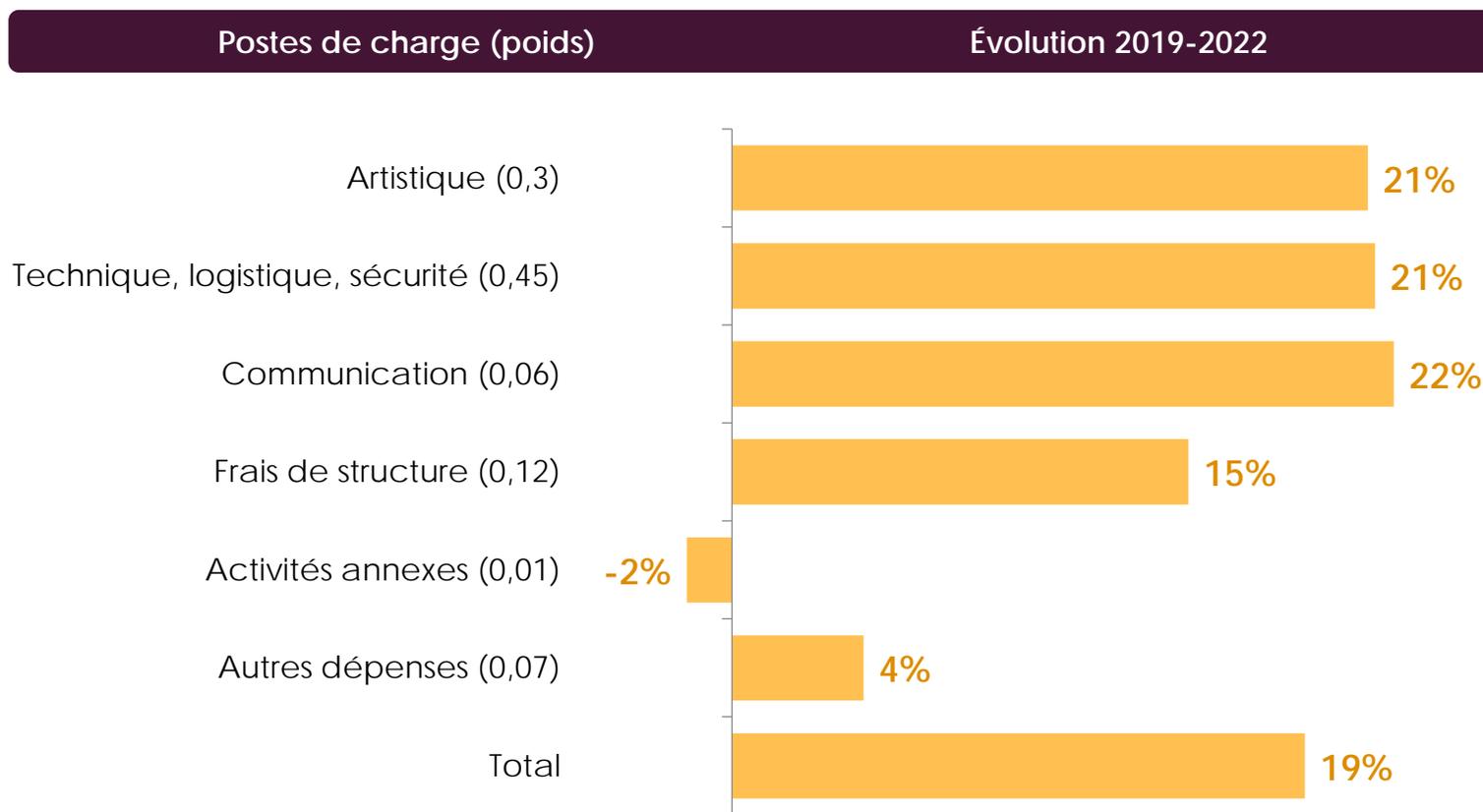
Le budget annuel moyen atteint 1,5 M€ soit une augmentation de +19 % par rapport à 2019.

Le budget annuel médian est deux fois moins élevé et de l'ordre de 743 000 € contre 635 000 € en 2019 (+108 K€).

L'écart charges/produits est d'autant plus creusé pour les festivals d'économie plus modeste (budget inférieur à 500 K€).

Evolution des Charges

Entre 2019 et 2022, la grande majorité des postes de charges est en hausse (+19%)



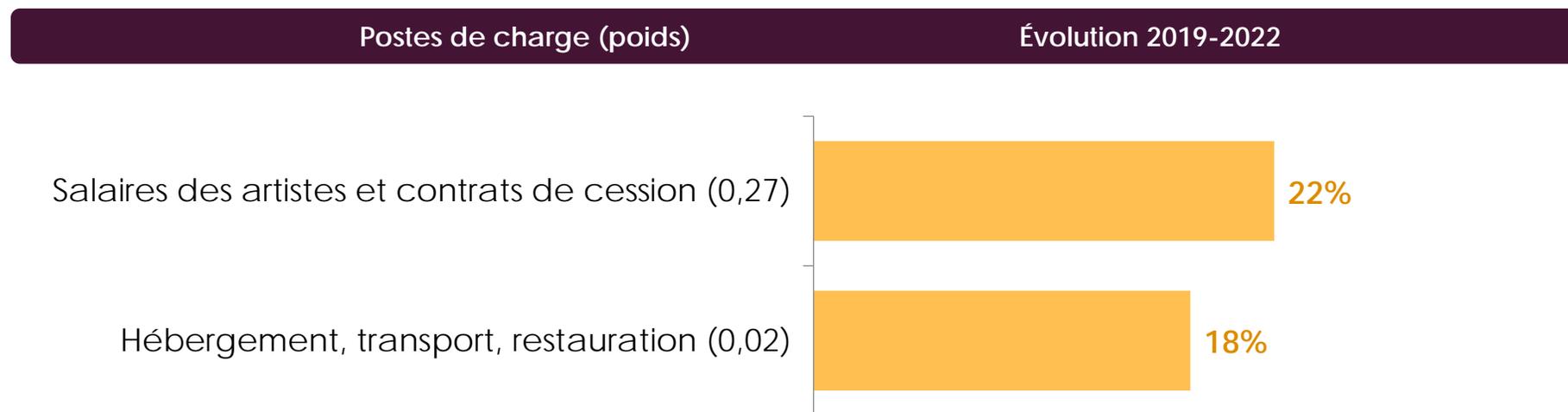
La hausse des charges concerne 88 % des festivals du panel.

Les deux postes Artistique et Technique, logistique sécurité (75 % du total des charges) augmentent de 21 % entre 2019 et 2022.

La hausse des dépenses de Communication (+22%) s'explique par le risque de baisse de fréquentation dans un contexte de reprise post-covid.

Le coût lié aux assurances (Autres dépenses) se démarque par une nette augmentation de 49 % entre 2019 et 2022.

Focus sur l'évolution des charges artistiques : +21 % entre 2019 et 2022

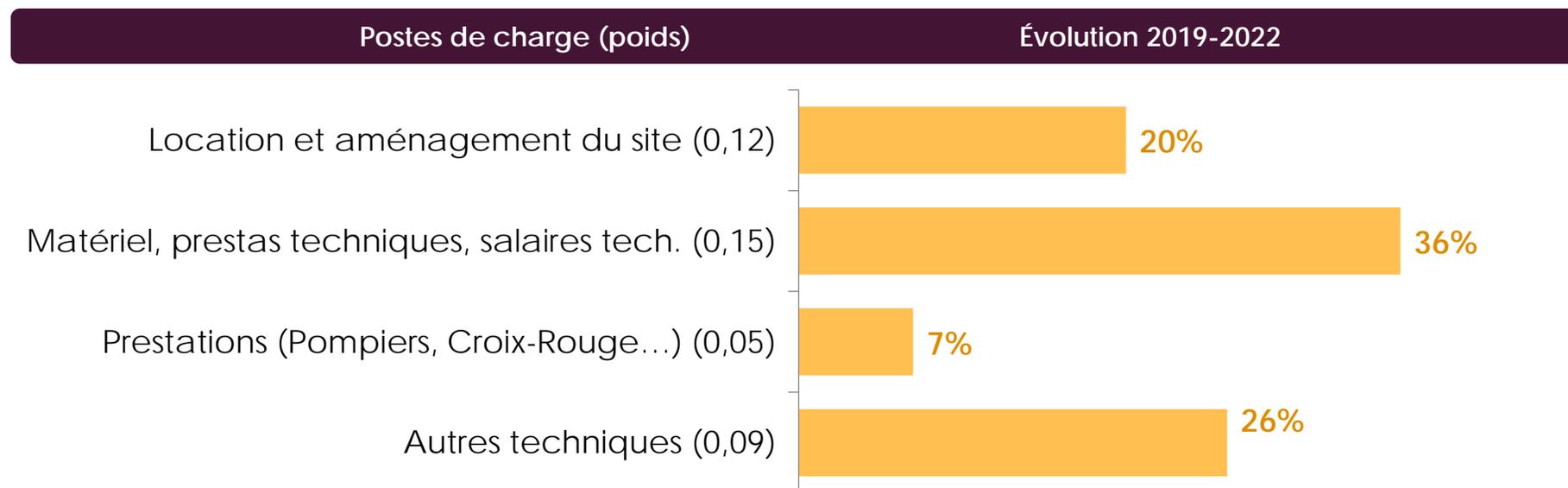


L'augmentation des charges artistiques peut s'expliquer de deux manières : à la fois par l'accroissement du nombre de groupes programmés (+8 %) et également par l'augmentation du montant moyen des salaires artistes et contrats de cession par entité artistique (13 %).

Les festivals de Musiques actuelles sans distinction démontrent une hausse des charges artistiques plus élevée que pour les autres festivals du panel.

L'évolution du poste de charges artistiques est plus forte sur les catégories de budget supérieures à 500 000 € (entre 20 et 23%).

Focus sur l'évolution des charges techniques : +21 % entre 2019 et 2022



Nette augmentation des **prestations techniques (+134 %)** et des salaires des techniciens embauchés directement par l'organisateur (+29 %) dans un **contexte de raréfaction de certains métiers**.

Si l'inflation constitue une explication à l'augmentation des charges techniques, d'autres causes peuvent être avancées : édition exceptionnelle post-crise, compromis d'agenda pour des têtes d'affiche.

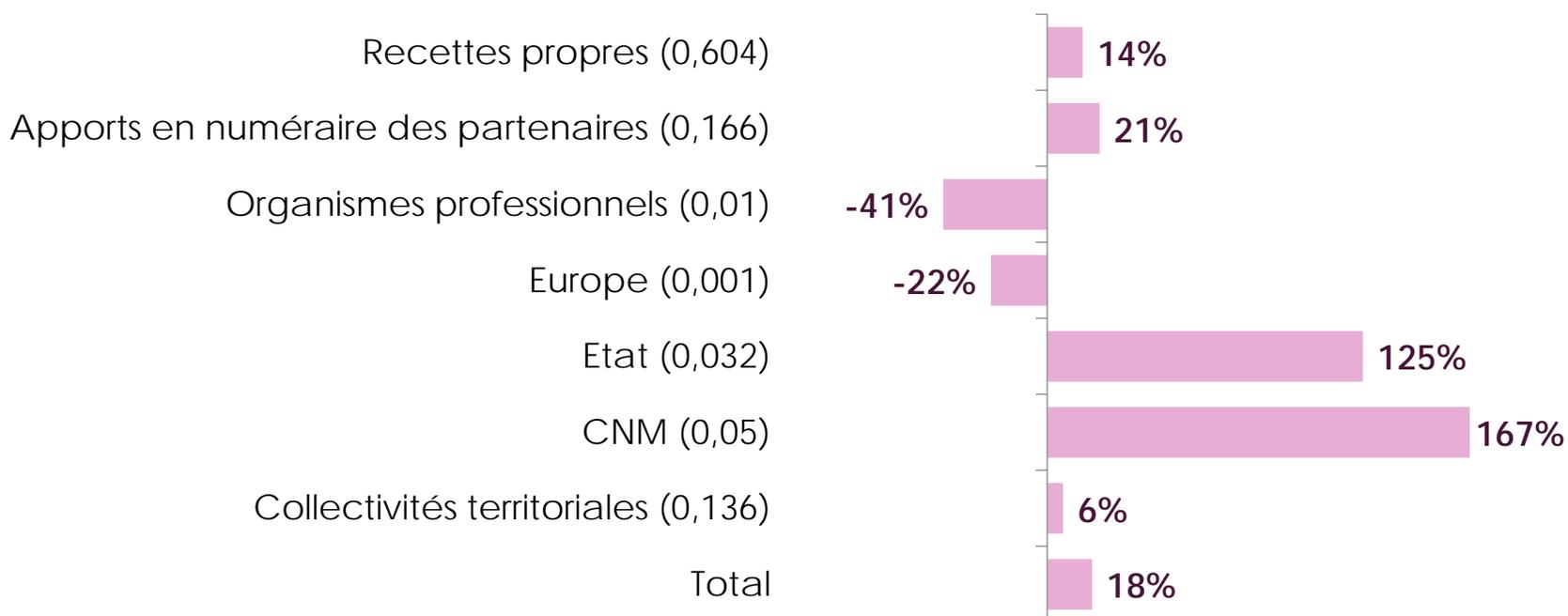
Une progression des prestations liées aux services de secours, de protection et de surveillance (+7 %) moins importante que celle observée sur les précédentes périodes (+13 % entre 2018 et 2019).

Evolution des Produits

De meilleurs taux de soutien public, des sponsors et mécènes ainsi que la légère hausse du tarif moyen permettent de compenser en partie la hausse des charges.

Postes de produits (poids)

Évolution 2019-2022

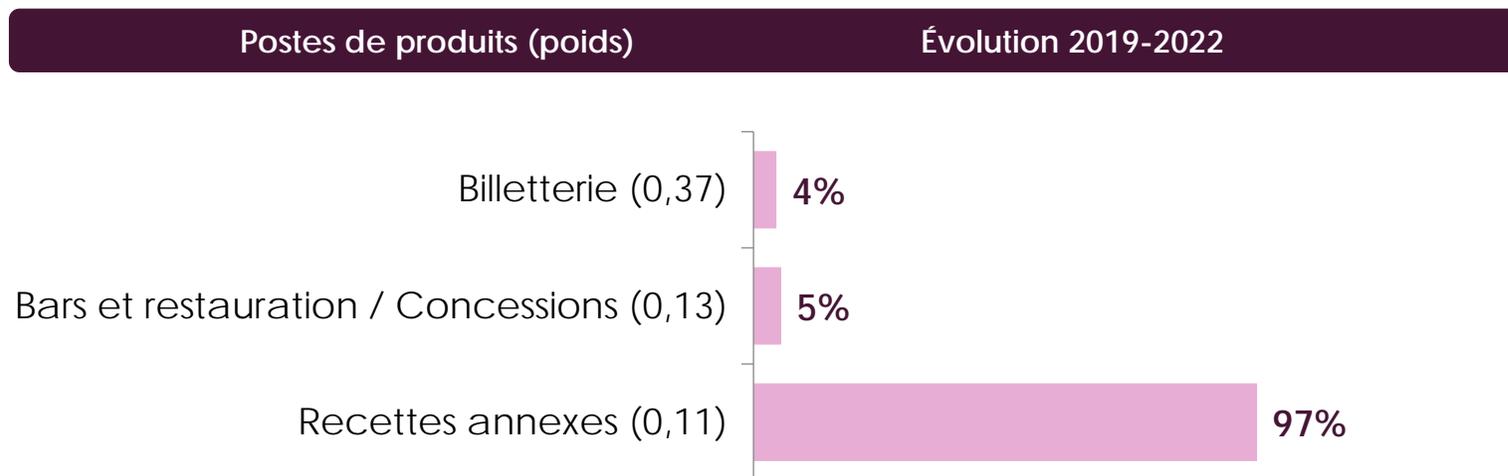


Les financements de l'État (+125 %), du CNM (+ 167 %) et des partenaires privés (+21 %) ont progressé fortement entre 2019 et 2022, dans une proportion supérieure à l'évolution générale des produits.

Une baisse importante du financement des OGC, impactés par l'arrêt RAAP et la baisse des perceptions liées aux droits de représentation.

L'augmentation des collectivités territoriales (+ 6 %) ne parvient pas à suivre l'augmentation des dépenses (+ 19 %), et tend donc à une réduction de leur part dans le plan de financement.

Focus sur l'évolution des recettes propres : +14 % entre 2019 et 2022



L'augmentation des recettes de Billetterie est plus importante pour les festivals inférieurs à 500 K€ (+14 %) et ceux entre 500 K€ et 1,5 M€ de budget (+30 %) pour lesquels le prix moyen varie plus fortement. L'augmentation mesurée mais réelle du montant du billet (+10 % pour une moyenne de 32 €) ne permet pas de compenser la baisse du nombre de billets vendus (-5 %).

L'augmentation des recettes de bars, restauration et concessions (+5 %) s'explique selon les cas par une hausse de tarif ou une hausse du panier moyen de consommation par festivalier dans certains événements.

L'évolution des recettes annexes s'explique par des indemnités d'assurances liées aux annulations de certains festivals et des refacturations faites aux partenaires privés (loges spécifiques, privatisation d'espaces).

Conclusion

L'étude révèle une hausse généralisée des budgets des festivals entre 2019 et 2022 avec une augmentation des produits (+18 %) moins importante que celle des charges (+19 %). L'écart charges/produits est d'autant plus creusé pour les festivals d'économie plus modeste (budget inférieur à 500 K€).

Les charges artistiques comme techniques en hausse de 21 % entre 2019 et 2022 dont une hausse très forte des prestations techniques, à plus de 134 % dans un contexte de raréfaction de certains métiers. Si l'inflation constitue une explication à l'augmentation des charges techniques, d'autres causes peuvent être avancées : éditions exceptionnelles post-crise, compromis d'agenda pour des têtes d'affiche.

L'augmentation des charges artistiques peut s'expliquer de deux manières : à la fois par l'accroissement du nombre de groupes programmés (+8 %) et également par l'augmentation du montant moyen des salaires artistes et contrats de cession par entité artistique (13 %). Près d'un tiers des manifestations programment plus de 50 groupes/artistes. Ce tiers est composé en grande partie de festivals de Musiques actuelles et Musiques amplifiées dont la durée est assez courte, entre 4 et 5 jours.

L'étude montre également une forte augmentation des dépenses liées aux assurances (+49 %) ainsi que du poste Communication (+22 %) dans un contexte de reprise après deux années « blanches » pour certains festivals, et des pratiques culturelles en mutation.

Parallèlement à l'augmentation du montant moyen du prix du billet de 10 %, on constate une baisse du nombre de spectateurs payants (-5 %), soit une augmentation des recettes de billetterie très inférieure à l'évolution générale des dépenses. La hausse des produits s'explique moins par la hausse des recettes propres que par le développement des partenariats privés et les dispositifs d'aides exceptionnelles qui ont pu compenser en partie la hausse des dépenses sur les deux dernières années.

Le soutien des organismes de gestion collective a diminué de 41 %. Les financements de l'État (+125 %) du CNM (+ 167 %) et des partenaires privés (+21 %) ont progressé fortement entre 2019 et 2022, dans une proportion supérieure à l'évolution générale des produits.

Centre national
de la musique

cnm